



Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR
Séance du 11 avril 2024 à Nogent-le-Rotrou 18h30 au CBE

N° 09 04 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le jeudi 11 avril à dix-huit heures trente, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le 29 mars 2024

Secrétaire de séance : Catherine STROH,

Nombre de délégués en exercice : 32 délégués (en attente de désignation 2 délégués sortant CC Terres de Perche)

Délégués présents : 19 + 1 Pouvoir

Délégués excusés représentés : 4 dont 1 Pouvoir

Délégués excusés non représentés : 12

CC Forêts du Perche : 4/8

Eric GOURLOO, Marie-Christine LOYER, Gérard DESVAUX DS, Catherine STROH.

CC Terres du Perche : 6 /9 (2 délégués à désigner)

Christophe BARRAL, Jean-Michel CERCEAU, Martial LECOMTE, Monique HERVET DS, Marie-Line FILOCHE DS, Waldeck ROUSSEAU.

CC du Perche : 9/15 + 1 Pouvoir

Nathalie BRUNET, Jérémie CRABBE, Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Jean-Claude CHEVEE, Philippe RUHLMANN, Eric GIRONDEAU, Harold HUWART, Pascal MELLINGER, Marie-Claude RIGOT,

Absents excusés représentés ou pouvoir : 4

Martine CARRE-AVELINE pouvoir à Jérémie CRABBE

Christophe LEFEBURE représenté par Gérard DESVAUX, Eric LEGROS représenté par Monique HERVET, René ROUSSELLE représenté par Marie-Line FILOCHE.

Absents excusés non représentés : 12

Xavier NICOLAS, Christian BICHON, Christelle LORIN, Philippe PENNY, Stéphanie COUTEL, Eric GERARD, Thomas BLONSKY, Catherine CATESSON, Gérard DEVOIR, Claude EPINETTE, Marc MOCOIGNI, Sylvie CHARTRAIN.

Invités complémentaires :

Présent : Bernadette TREMIER Morvilliers

Excusés : M. Claude JEAY sous-préfet de Nogent-le-Rotrou, Luc LAMIRALT député du canton de Nogent-le-Rotrou, Anick BRUNEAU Présidente du PNR, Michel KRECKE Président du Conseil de développement, Marie LEGRU Conseillère technique Région Centre.



Madame la Présidente présente le budget primitif 2024 M57 par nature

- Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à :	720 000,00 €
Dont résultat positif reporté de :	144 214,74 €
- Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à :	60 620,00 €
Dont un solde d'exécution positif d'investissement reporté de :	3 072,82 €
Sans report de restes à réaliser en investissement	
TOTAL DU BUDGET :	780 620,00 €

Après avoir pris connaissance du budget primitif 2024,

Le comité syndical délibère avec 20 voix POUR dont 1 POUVOIR

Le Budget primitif 2024 est voté en M57 par nature et approuvé à l'unanimité

Comité syndical du 11 avril 2024

La Présidente,

Marie-Christine LOYER

Pour extrait certifié conforme,

Acte rendu exécutoire

Compte tenu de l'envoi au représentant de l'état

Pôle Territorial du Perche PETR

1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou

Tél. 02 37 29 09 29

Siret 200 059 772 0018

3. Budget Prévisionnel 2024

REÇU LE
07 MAI 2024
SOUS-PREFECTURE
28401 NOGENT-LE-ROLOU